

frances à ce sujet, cette dernière Cour s'étant contentée de déclarer dans une réponse ultérieure qu'elle a faite au mémoire du Comte de Cambis, ce qu'elle a inferé depuis dans la Déclaration de guerre contre l'Espagne, sçavoir, " que tous les
" Vaisseaux de quelque Nation qu'ils puissent être
" qui seront rencontrés en mer par les Vaisseaux
" Anglois, seront visités & déclarés de bonne prise,
" s'ils portent des vivres, munitions, armes &c.
" aux Espagnols, sans que les Maîtres de ces
" Vaisseaux soient reçus à s'en plaindre. On
crayonne ici legerement ce qui peut occasionner
quelques conjectures dans une situation telle que
se trouvent les affaires; on n'omettra cependant
point de dire qu'on ne peut pousser plus qu'on le
fait à present les armemens par mer. Il y a déjà
40. Vaisseaux équipés dans les Ports de l'Océan &
de la Méditerranée, & l'on presse la construction
de 18. autres qui sont sur les chantiers, & qui se-
ront achevés avant le Printems. Tous ces Vais-
seaux sont de haut bord, de maniere que si l'on en vient
à une rupture avec l'Angleterre, il sera aisé de lui
résister par mer. Les divers Ports de la Monarchie
peuvent d'ailleurs fournir autant de Frégates & au-
tres Bâtimens que les circonstances le demanderont.
Avec cela on a l'avantage d'avoir des Mate-
lots enfilés jusqu'au nombre de 60. mille, ce qui
differe de beaucoup de celui des Anglois qui tout
au plus ne va encore qu'à 35. mille. On a de plus
déjà fourni à toute la dépense de ces préparatifs
extraordinaires; & pour soutenir la guerre, si l'on
y entre, tous les fonds sont aussi trouvés. Voilà ce
qui est, & ce que l'on peut annoncer jusqu'ici des
précautions que l'on prend dans la conjoncture où
se trouvent les affaires relatives à la guerre que la
Grande-Bretagne a déclarée à l'Espagne. On passe